CHANGEMENTS ET NOUVEAUTÉS DE LA DEMANDE TARIFAIRE 2015-2016

Les principaux changements et nouveautés qui caractérisent le dossier tarifaire 2015-2016 sont :

Sujets	***Références***
1. Suivi demandé par la Régie sur la pertinence et la rémunération des comptes d'écarts.	HQD-3, document 3
2. Modification des modalités de disposition des soldes 2013 et 2014 du compte de *pass-on.*	HQD-3, document 4
3. Conditions de service d'électricité : • Précisions apportées aux modalités relatives aux demandes d'alimentation des clients en haute et moyenne tension de plus de 260 A ; • Introduction d'une exigence de garanties financières pour les demandes d'alimentation relatives à des installations d'au moins 1 MW n'excédant pas 260 A ; • Modification des modalités relatives à l'abandon de projet par le demandeur ; • Introduction de nouveaux prix forfaitaires relatifs à l'alimentation électrique ; • Modifications proposées au texte des *Conditions de service d'électricité* dans une optique de simplification.	HQD-13, documents 2, 3 et 4
4. Tarifs d'électricité : • Poursuite du rééquilibrage des tarifs généraux ; • Modification des modalités d'établissement du prix de l'option d'électricité additionnelle ; • Élargissement des conditions d'admissibilité au crédit pour interruption ou diminution de la fourniture au tarif L ; • Modification aux conditions d'admissibilité au tarif de maintien de la charge ; • Prolongation de la période de transition liée à l'introduction d'un mécanisme automatique de fixation de la puissance à facturer minimale au tarif LG ; • Précisions relatives aux modalités applicables aux réseaux municipaux ayant des clients au tarif LG ou au tarif L ; • Modification de la définition de la puissance maximale appelée pour tenir compte, dans tous les cas, de la puissance apparente ; • Abrogation du tarif de transition lié à la fabrication de neige et des modalités propres aux activités d'hiver au tarif M ; • Modifications au service Signature.	HQD-14, document 2